

Recherche pour la commission CULT – Les secteurs de la culture et de la création dans l’Union européenne – principaux défis, évolutions et perspectives

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Diversité, fragmentation et concentration. La diversité et la fragmentation qui caractérisent les secteurs de la culture et de la création (SCC) en Europe limitent la circulation des œuvres européennes et la capacité de ces secteurs à s’organiser et à défendre leurs intérêts. Le phénomène de concentration rend manifeste la position dominante de grands acteurs non européens des SCC par opposition aux acteurs européens, de plus petite envergure, en particulier dans l’économie des plateformes et de la diffusion en continu.
- Évolution des conditions de financement et des modèles économiques. Les SCC ont commencé à explorer des modèles économiques nouveaux ou alternatifs afin de rester viables. Ils se tournent vers des sources de financement privées, mais la plupart des PME essuient des refus fréquents auprès des investisseurs. Les besoins de financement non couverts sont actuellement comblés par le mécanisme de garantie du programme « Europe créative ».
- Main-d’œuvre et compétences. Pour stimuler l’innovation, les professionnels des SCC ont de plus en plus besoin d’une combinaison de compétences créatives, numériques, entrepreneuriales et d’encadrement, associées à des compétences non techniques. La contribution des SCC au développement de compétences créatives et non techniques intersectorielles devient encore plus cruciale à l’ère de l’intelligence artificielle (IA) et de l’automatisation du travail.
- Nouvelles technologies. La réalité virtuelle et la réalité augmentée constituent des innovations technologiques de grande ampleur et suscitent un intérêt croissant de la part des SCC. Les progrès de l’IA affectent significativement les SCC, car ils facilitent la recommandation de contenus adaptés à la demande. Toutefois, la tendance de l’industrie technologique à s’appuyer de plus en plus sur des données accroît les inquiétudes pour le respect de la vie privée des consommateurs.



Le présent document est la synthèse de l’étude intitulée « Les secteurs de la culture et de la création dans l’Union européenne – principaux défis, évolutions et perspectives ». L’intégralité de l’étude, disponible en anglais, peut être téléchargée à l’adresse suivante :

<http://bit.ly/2lCi9bw>

- Public et participation culturelle. Des doutes s’élèvent quant aux limites de la participation culturelle numérique, par opposition à l’engagement culturel physique, et à ses conséquences pour la société et le bien-être. Les institutions culturelles cherchent donc des méthodes et des outils innovants grâce auxquels elles pourraient attirer, ou réattirer, le public et réaffirmer leur rôle en tant qu’espaces de cohésion sociale.
- Les SCC européens dans un environnement international. L’hypermobilité est devenue la norme économique et sociale dans les SCC. En même temps, les nouvelles technologies apportent des solutions pour remplacer la mobilité (communications en ligne, diffusion en continu, résidences virtuelles) et réduire l’incidence de la mobilité internationale sur l’environnement.
- Défis environnementaux. Certains opérateurs au sein des SCC explorent de nouvelles manières de réduire leur empreinte carbone, par exemple lors de festivals ou dans l’industrie de la mode. Cependant, l’empreinte carbone des activités numériques et de l’informatique en nuage, aux mains de grandes plateformes en ligne et de leurs intermédiaires, constitue une préoccupation grandissante qui attend toujours une réponse.
- Cadre stratégique. Au cours de la dernière décennie, les SCC ont fait l’objet d’une attention accrue dans le processus législatif de l’Union. L’agenda européen de la culture 2018 et le programme « Europe créative » visent à aider les SCC à prospérer dans un environnement international et numérique.

Département thématique des politiques structurelles et de cohésion

Direction générale des Politiques internes

Auteurs : Clémentine Daubeuf, Arthur Le Gall, Teodora Pletosu, Marianthi Kopellou KEA (Affaires européennes). Donatas Pocius, Olha Koshchiyenko, Rasa Goštautaitė (PPMI)

PE 629.203 - Septembre 2019

Le présent rapport est une étude prospective qui s'appuie sur divers scénarios pour évaluer les conséquences actuelles et futures des changements économiques, sociaux, politiques ou technologiques pour les SCC en Europe. La première partie de l'étude examine la situation actuelle, tandis que la seconde partie présente une analyse prospective fondée sur des scénarios plus ou moins probables concernant l'avenir des SCC ; des consultations ont permis d'évoquer ces scénarios auprès d'un large éventail de parties prenantes.

Scénarios concernant l'avenir des SCC

Il s'agit de pronostics sur des tendances relevant de différents domaines : économie, politique, société, technologie, environnement, relations culturelles internationales, démocratie et liberté artistique. Un indice de probabilité a été mis au point pour évaluer le degré moyen de vraisemblance de chaque scénario. Très peu de scénarios sont inéluctables ; ils fournissent simplement un cadre en fonction duquel les responsables politiques et les acteurs des SCC peuvent prendre des décisions pour orienter l'évolution du secteur à l'horizon 2030.

Nous présentons ci-dessous des scénarios relatifs à quelques tendances dans des domaines précis, avec, pour chaque domaine, uniquement les scénarios les plus probables et ceux les moins probables, optimistes et pessimistes.

Domaine dont relève la tendance	Plus probable		Moins probable	
	Scénario optimiste	Scénario pessimiste	Scénario optimiste	Scénario pessimiste
Économie	Les SCC augmenteront considérablement l'attractivité territoriale.	Les SCC feront face à un manque notable de financement.	Ces secteurs connaîtront une concentration moindre.	Le manque de financement et de possibilités de développement professionnel dans les SCC entraînera une déprofessionnalisation du secteur.
Politique	L'Union mettra au point des politiques spécifiques aux SCC aux échelles nationale, régionale et locale.	Le cadre politique de l'Union ne sera pas adéquat pour soutenir les SCC à l'avenir.	Les décideurs politiques et les institutions financières seront pleinement conscients de la spécificité du financement des SCC.	La polarisation des ressources dans les SCC ne sera pas suffisamment prise en compte par les décideurs politiques.
Technologie	La technologie stimulera la croissance dans certains secteurs, comme l'audiovisuel et les jeux vidéo.	L'environnement numérique du futur, fondé sur les plateformes, mettra en péril l'éthique et la diversité culturelle dans les SCC.	Les citoyens européens pourront pleinement tirer parti des SCC, grâce à une plus grande aisance numérique chez les utilisateurs.	En raison de l'attention croissante portée au développement des compétences numériques, les artistes auront du mal à trouver des personnes possédant des compétences « anciennes » ou « traditionnelles ».
Relations culturelles internationales	Les SCC européens renforceront leur rôle dans la construction d'un espace européen commun.	Les échanges de produits relevant des SCC seront dominés par les grands pays européens.	Tous les États membres de l'Union seront sur un pied d'égalité dans les relations commerciales.	Les SCC participeront nettement moins à la construction d'un espace européen commun.

Liberté d'expression	Les SCC contribueront à la démocratie et à la liberté d'expression.	Les violations de la liberté artistique et la censure des organisations culturelles deviendront plus fréquentes.	Les récompenses artistiques deviendront plus visibles, ce qui attestera une reconnaissance de la liberté artistique.	La situation de la liberté artistique n'évoluera pas, en raison de la difficulté à contrôler la censure et les discours de haine.
-----------------------------	---	--	--	---

Recommandations politiques

Les recommandations adressées aux membres de la commission CULT du Parlement tiennent compte du calendrier politique existant, mais suggèrent également des mesures visant à réagir aux différents scénarios envisagés dans le présent rapport.

Ces recommandations portent sur six domaines d'action et renvoient à des programmes européens clés qui pourraient soutenir les SCC plus efficacement face aux difficultés identifiées.

Diversité culturelle

L'importance croissante du numérique pour l'accès des citoyens à la culture et à la créativité nécessite :

1. d'adopter une stratégie européenne ambitieuse et notamment une politique de concurrence qui comprenne un critère relatif à la diversité culturelle ;
2. de renforcer la voix des SCC, en adhérant à l'Alliance européenne pour l'IA et en veillant à une prise en compte adéquate de la diversité culturelle ;
3. de suivre avec attention l'application de la directive sur les services de médias audiovisuels.

Marché du travail

Les commissions CULT et EMPL pourraient évaluer de façon commune :

1. si les règles actuelles du marché du travail sont adaptées à un environnement de travail fortement fragmenté ;
2. de quelle manière les droits à la sécurité sociale s'appliquent aux formes atypiques de travail (indépendants et autoentrepreneurs).

Compétences et éducation

1. Encourager l'inclusion d'une composante bien identifiable relative à la culture et à la créativité dans les programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie.
2. Soutenir l'intégration de cours d'arts dans les programmes d'études relevant des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.
3. Demander à la commission CULT d'être le fer de lance d'une politique de sensibilisation aux SCC.

Viabilité des entreprises et organisations relevant des SCC

1. S'assurer que les SCC soient suffisamment pris en compte dans tous les programmes d'entrepreneuriat, tels que le futur programme COSME et « Horizon Europe ».
2. Veiller à ce que le mécanisme de garantie « culture et création » soit étendu au titre du futur programme InvestEU.
3. Mesurer régulièrement le soutien public à la culture.
4. Inciter les SCC à jouer un rôle actif en matière de durabilité environnementale.

Diversité et inclusivité

1. Commander des études et des travaux de recherche sur la diversité des profils professionnels dans les SCC.
2. Encourager la mise en place de mécanismes d'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.
3. Prévoir une collecte régulière de données sur les SCC afin de mesurer la diversité du public et de garantir un large accès à la culture.

Rôle des arts et de la culture dans les démocraties européennes

1. Renforcer la coopération avec le Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie du Conseil de l'Europe pour garantir la liberté d'expression.
2. Envisager le financement de projets menés par les SCC, en faveur d'une citoyenneté active.
3. Encourager l'écriture de récits partagés au moyen de la culture à travers l'Europe.

Principaux programmes

1. Veiller à ce que le budget du **programme « Europe créative »** ne soit pas diminué au cours des négociations financières finales.
2. Soutenir la **communauté de la connaissance et de l'innovation** nouvellement créée dans le domaine des SCC et portée par l'**Institut européen d'innovation et de technologie**.
3. Garantir la clarté de la ligne d'action, du modèle de gouvernance et du budget pour la **stratégie de l'Union en matière de culture dans le cadre des relations extérieures**.
4. Profiter du **futur programme « Horizon Europe »** pour renforcer la recherche et l'innovation dans l'ensemble des SCC.
5. Envisager de financer une **action préparatoire à l'appui de projets d'innovation sociale portés par les SCC** afin d'écrire des récits européens ancrés dans la culture locale.

Pour en savoir plus

Ce résumé est disponible en anglais, en français, en allemand, en italien et en espagnol. L'étude (uniquement en anglais) et les résumés peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2lCi9bw>

Pour en savoir plus sur les recherches du département thématique pour la commission CULT : <https://research4committees.blog/cult/>



Clause de non-responsabilité et droits d'auteur : Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. La reproduction et la traduction sont autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable du Parlement européen et transmission d'un exemplaire à celui-ci.

© Union européenne, 2019

© L'image figurant à la page 1 est utilisée sous licence de Shutterstock.com

Directrice de recherche : Katarzyna ISKRA Assistance éditoriale : Lyna PÄRT

Contact : Poldep-cohesion@ep.europa.eu

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.europarl.europa.eu/supporting-analyses